



Arue, le 18 novembre 2021

Objet : Communiqué de presse CPME : préavis de grève.

Alors que la crise sanitaire s'atténue et que la Polynésie française reste vigilante à propos de son évolution, les entreprises polynésiennes, durement frappées par cette pandémie, commencent à entrevoir une reprise économique attendue depuis de longs mois.

Alors que le couvre-feu et certaines restrictions viennent à peine d'être levés, les organisations syndicales de salariés ont déposé un préavis de grève générale.

Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour voir apparaître la longue liste des revendications habituelles contre toute logique économique et au mépris des entreprises dont beaucoup sont endettées et complètement asphyxiées.

La CPME considère ce préavis de grève comme bien mal venu à l'égard des entreprises, qui pourtant ont fait le maximum pour préserver les emplois et s'interroge sur la position des syndicats qui étonnement, ne défendent pas l'emploi et le travail.

En conclusion, la CPME dénonce l'irresponsabilité économique d'une grève illimitée et ses demandes inconsidérées, en partageant néanmoins la nécessité de défendre le paritarisme dans la Gouvernance de la CPS.

Président
de la CPME de Polynésie française
Christophe PLEE